



INGÉNIEUR

GÉNIE INDUSTRIEL 4.0 ENSIBS-IFRIA

#ALTERNANCE



PRÉ-REQUIS

BAC+2 scientifique

ou technologique : classes

préparatoires (ATS, CPGE, PEI ENSIBS),
DUT, BTS ainsi qu'après une licence.

Être âgé de 15 à moins de 30 ans,
de nationalité française, ressortissant
de l'UE ou étranger en situation régulière
de séjour et de travail.

DIPLÔME VISÉ

Ingénieur diplômé de l'École Nationale
Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne
Sud spécialité Génie Industriel 4.0.

DURÉE / ORGANISATION

3 ans en alternance.

60% du temps en entreprise.

Diplôme accrédité par la Commission
des Titres d'Ingénieur.

COÛT

Pour l'apprenti : formation gratuite
et rémunérée.

Pour l'entreprise : prise en charge de la
formation par l'OPCO.

DÉBOUCHÉS

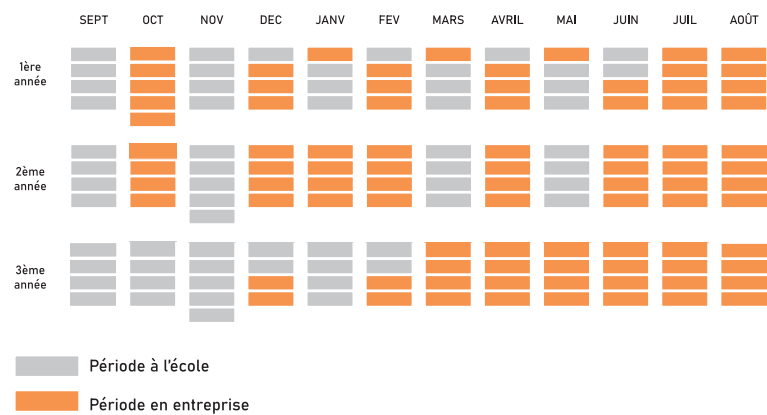
Insertion professionnelle :

Ingénieur Hygiène, Sécurité
et Environnement en industrie
Ingénieur en maîtrise ou prévention
des risques industriels
Ingénieur process de production
Ingénieur méthode et innovation
Ingénieur informatique de production
Responsable supply chain
en industrie
Responsable lean manufacturing
Responsable ERP, MES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre, analyser et répondre aux besoins de l'industrie en déployant la technologie la plus adaptée.
- Manager des équipes transverses et multiculturelles.
- Conduire des projets complexes.
- Animer la transition numérique de l'industrie et innover.
- Promouvoir une démarche d'amélioration continue collaborative.
- Proposer et animer des systèmes de management qui garantissent la maîtrise des risques industriels, environnementaux ainsi ceux pour la santé/sécurité des salariés.

PLANNING & MATIÈRES ENSEIGNÉES



Enseignement QSE
(risques et assurances,
management QSSE, risques
chimiques...)
254h



Enseignement général
(marketing, gestion
financière, anglais,
management...)
458h

Enseignement technique
et professionnel
(automatisme, logistique,
usine connectée,
optimisation des systèmes
industriels...)
876h

+ mission de 12 semaines dans
une entreprise à l'étranger.

ADMISSION

L'admissibilité est déclarée suite à l'examen du dossier scolaire et à un entretien de motivation. La signature du contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil valide définitivement l'entrée en formation du candidat.

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques du diplôme d'ingénieur, diplôme délivré par l'école et habilité par la Commission des Titres d'Ingénieurs pour la spécialité en Agroalimentaire, en partenariat avec l'IFRIA Ouest.

L'obtention du TOEIC (785points) est obligatoire pour l'obtention du diplôme.

Validation par blocs de compétences : Non.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes :

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens :

Salles de formation et laboratoires adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

LE SALAIRE EN FORMATION INGÉNIEUR

	Première année	Deuxième année	Troisième année*
Moins de 18 ans	27% du SMIC	39% du SMIC	55% du SMIC
18-20 ans	43% du SMIC	51% du SMIC	67% du SMIC
21-25 ans	53% du SMIC (1)	61% du SMIC (1)	78% du SMIC (1)
26 ans et plus	100% du SMIC (2)		

*3ème année pour le BAC Pro et les formations ingénieurs

(1) ou du minimum conventionnel s'il est plus favorable. (2) ou du minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant la durée d'exécution du contrat, s'il est plus favorable.

POURQUOI RE JOINDRE LE CFA AGRO IFRIA OUEST ?

- Des promotions à taille humaine.
- Un accompagnement individualisé avec des coordonnateurs en centre de formation et en entreprise.
- Des intervenants professionnels aux compétences reconnues.
- Des enseignements pratiques en lien étroit avec les entreprises.
- De nombreux débouchés.

AIDES POUR LES ENTREPRISES

- Aide de l'AGEFIPH pour l'embauche en apprentissage d'un travailleur en situation de handicap : Selon les caractéristiques de l'apprenti et la durée du contrat.
- Aide unique pour l'embauche d'un apprenti (conditions sur ifria-ouest.fr).

AIDES POUR LES APPRENTIS

- Formation gratuite pour les apprenants car elle est prise en charge par les Opérateurs de Compétences (OPCO).
- Carte d'étudiant des métiers : réductions cinémas, musées, transports...
- Aide APL, Mobilijeune (conditions sur ifria-ouest.fr).
- Aide de 500€ pour le permis de conduire.
- Prime d'activité à partir de >78% du SMIC.

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7, RNCP 35797
Coût contrat intégralement pris en charge par l'OPCO.



www.ifria-ouest.fr

CFA Agro IFRIA Ouest
5 rue Pierre Trémintin
29000 QUIMPER



OÙ FAIRE LA FORMATION ?

ENSIBS - Lorient

